



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion de la Commission
politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
(APF)**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie (APF)**

**Siem Reap, Cambodge
23 au 26 mars 2015**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) ayant participé à la réunion de la Commission politique de l'APF, tenue à Siem Reap (Cambodge) du 23 au 26 mars 2015, a l'honneur de présenter son rapport.

Composée de l'honorable sénateur **Michel Rivard**, en remplacement de monsieur **Robert Goguen**, député, la délégation était accompagnée de monsieur François Michaud, secrétaire administratif de la Section.

Outre la Section canadienne, les sections suivantes étaient représentées à cette réunion : Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles, Cambodge, Cameroun, France, Gabon, Hongrie, Jura, Maroc, Québec, République démocratique du Congo, Sénégal, Suisse et Vietnam.

Monsieur **Pen Pannha**, député (Cambodge) et vice-président de la Section cambodgienne, fait une déclaration liminaire à l'ouverture des travaux de la Commission politique.

Monsieur **André Drolet**, député (Québec), préside les travaux en remplacement de madame **Michèle André**, sénatrice (France) et présidente de la Commission, ouvre les travaux.

Madame **Anissa Barrak**, représentante régionale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en Asie-Pacifique, fait un discours.

Suite à l'adoption de l'ordre du jour et au relevé de décision de la réunion d'Ottawa de juillet 2014, les travaux débutent par un tour de table où les parlementaires font une brève présentation concernant l'actualité politique dans leur pays respectif. L'honorable **Michel Rivard**, sénateur (Canada) et rapporteur suppléant de la Commission, parle brièvement de la situation politique au Canada, des initiatives législatives et budgétaires du gouvernement, des récentes décisions de la Cour suprême et de l'attentat du 22 octobre 2014.

Madame **Célestine Oguewa Ba**, députée (Gabon), présente son rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone. Après débat, la Commission adopte des déclarations sur les situations politiques au Burkina Faso, en République arabe syrienne et en République centrafricaine.

La Commission adopte également des déclarations portant sur les alternances politiques dans l'espace francophone ainsi que sur le terrorisme international.

Concernant cette dernière, l'honorable **Michel Rivard** propose que soit ajoutée « et plus largement pour la sécurité mondiale » à la phrase suivante :

« CONSIDÉRANT que le terrorisme, dans toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, constitue une menace pour la paix et pour la sécurité de l'espace francophone »

Cet amendement est adopté à l'unanimité.

Les déclarations peuvent être consultées sur le site suivant : <http://apf.francophonie.org/Reunion-de-la-Commission-politique-2415.html>

Monsieur **André Drolet**, député (Québec) et président suppléant de la Commission, présente un rapport portant sur le rôle des parlements concernant l'accès à la justice. Ce rapport trace une perspective sur l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'accès à la justice. Une nouvelle partie du rapport expose notamment certains moyens pour améliorer l'accès des femmes à la justice.

L'honorable **Michel Rivard**, au nom de monsieur **Robert Goguen**, présente son rapport sur la Stratégie de la Francophonie numérique. Ce rapport aborde certaines questions portant sur l'existence, sinon l'élaboration, d'un cadre législatif et réglementaire qui permettra d'encadrer efficacement l'ensemble des éléments d'une telle stratégie numérique. De plus, ce rapport remanié tient compte des plus récents développements sur la scène internationale, donne de l'information complémentaire au sujet de la mise en œuvre des quatre grands principes reconnus par les partenaires internationaux et incite les sections membres à suivre le pas en faveur de l'adoption d'une stratégie nationale de données ouvertes et de transparence gouvernementale.

La Commission discute du règlement de l'APF et du renouvellement du processus de vigilance démocratique de l'APF.

Grâce à sa participation à ces rencontres, la Section canadienne a atteint ses objectifs, soit de s'acquitter de ses obligations internationales, de présenter un projet de rapport ayant favorisé l'échange d'informations, d'entretenir des liens internationaux et de défendre ses intérêts, entre autres par la proposition d'amendements solides.

Respectueusement soumis,

L'hon. Paul E. McIntyre, c.r., sénateur
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	Réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
DESTINATION	Siem Reap, Cambodge
DATES	23 au 26 mars 2015
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Michel Rivard
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	François Michaud
TRANSPORT	12 628,46 \$
HÉBERGEMENT	1 384,02 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	706,44 \$
CADEAUX OFFICIELS	52,49 \$
DIVERS	86,06 \$
TOTAL	14 857,47 \$